

CLDR de Frameries

Réunion du 19 juin 2025

Annexe : 1

Jérôme Caudron, président de la CLDR, étant absent, Jocelyne Demoustier est désignée pour le suppléer et introduit la séance.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 avril 2025

Le compte-rendu de la réunion est approuvé.

2. Plateforme participation.frw.be – Résultats

Deux phases de consultation en ligne ont été menées au cours des dernières semaines, afin de recueillir les avis sur les pistes de projets. La première phase, ouverte uniquement à la CLDR s'est tenue du 30 avril au 14 mai, la seconde, ouverte à l'ensemble de la population, s'est étalée du 26 mai au 15 juin. Au total, 52 personnes se sont inscrites et 86 commentaires ont été publiés.

Les pistes de projets les plus plébiscitées sont les suivantes :



Plateforme participative	
	<p>Créer une commission propreté à Frameries</p> <p>16 👍 0 💬</p>
	<p>Organisation d'événements pour mettre en avant les producteurs</p> <p>15 👍 2 💬</p>
	<p>Création d'une ressourcerie</p> <p>15 👍 3 💬</p>
	<p>Aménagement du cœur de village de Noirchain</p> <p>15 👍 4 💬</p>
	<p>Réhabiliter et valoriser le réseau de sentiers</p> <p>15 👍 4 💬</p>

3. Pré-priorisation des projets du PCDR

La réunion du soir sera consacrée aux pistes de projets pouvant être subsidiées par le Développement rural. Pour rappel, il existe en effet différents types de projets pouvant être subsidiés, à des taux bien spécifiques.



- ⇒ Si un projet prend place à différents endroits (ex. : création d'une plaine de jeux), le subside maximum est activé une fois pour les différentes localisations.
- ⇒ Si un espace public est réhabilité avec des espaces de convivialité, il y aura lieu d'évaluer la proportion du projet entre de l'aménagement d'espace public classique et des aménagements de convivialité pour déterminer le taux de subsides qui sera appliqué.

L'objectif de la réunion est de passer en revue les 20 pistes de projets actuelles pouvant prétendre aux subsides du Développement rural, afin de les pré-prioriser. En effet, dans le PCDR finalisé, des priorités devront être attribuées aux projets, à savoir :

- Le lot 1 – Les projets à mettre en œuvre à court terme (au cours des années 1 à 3 du PCDR) : ce sont les projets les plus précis, nécessitant une estimation budgétaire dans le PCDR.
- Le lot 2 – Les projets à mettre en œuvre à moyen terme (au cours des années 4 à 6 du PCDR) : sont relativement précis mais ne nécessitent pas de budget à ce stade.
- Le lot 3 – Les projets à mettre en œuvre à long terme (au cours des années 7 à 10 du PCDR) : la fiche-projet reprendra la description de l'intention du projet.
- ⇒ L'estimation du projet est détaillée, mais cela ne doit pas non plus s'apparenter à un métré.
- ⇒ Un équilibre doit être trouvé dans le nombre de projets subsidiables listés par lot.
- ⇒ La commune doit être propriétaire des lieux pour bénéficier des subsides.

Chaque membre a reçu un livret reprenant les 20 pistes de projets présentés selon plusieurs critères :

- Description du projet
- Localisation
- Coût du projet
- Taux de subventionnement
- Partenaires
- Avis des services communaux
- Avis citoyens (issus de la consultation en ligne)

Pour les aider à déterminer la priorité des projets, certains aspects sont à prendre en compte afin de poser un choix :

- Si la localisation est déjà connue à ce stade
- Si la commune est propriétaire du site ou du bâtiment, ou si elle jouit d'un droit réel
- S'il y a une actualité, une urgence ou une opportunité liée à la mise en œuvre du projet
- Si une affectation précise a été identifiée
- Si les utilisations ou les bénéficiaires sont identifiés

	Titre	Remarques	Priorité
Résilience	Réhabiliter et valorisation le réseau de sentier	L'inventaire des sentiers est en cours de réalisation par les services de la Province et devrait être finalisé fin 2025. Pour respecter les normes PMR, il faut 1,50 m de passage : il y a lieu de définir où cela serait judicieux de réhabiliter un sentier aux normes PMR.	1

		En cas de liaison transcommunale, le subside est majoré de 10 %. La plupart des sentiers se trouve sur des fonds privés : il serait alors nécessaire que la commune obtienne un droit réel sur ceux-ci si elle veut bénéficier des subsides.	
	Créer un réseau structurant cyclable vers Frameries et les communes limitrophes	Il serait intéressant de préciser la liaison cyclable entre Genly et Eugies. Ces aménagements font souvent 3 m de large pour faciliter leur entretien par les machines des services travaux communaux.	2
	Aménagement d'un mobipole à la gare de Frameries		3
	Améliorer le rôle et le soutien de la maternité commerciale et développer une offre similaire en milieu rural	Idea propose une mise à disposition de bâtiment dans les zonings, dans le même esprit que les ateliers ruraux. Il serait intéressant d'aménager des petits locaux dans les villages pour permettre l'implantation de nouveaux commerces de première nécessité (boucherie, boulangerie...). Des exemples d'un projet de ce type seront recherchés	3
Lieux de vie	Aménagement du cœur de village de Noirchain	Pour la rue de l'abbé Quinet, ce sont surtout les trottoirs qui mériteraient d'être réhabilités, par nécessairement toute la voirie.	1
	Aménagement de la place de Sars et du cœur de village	Le financement pour la sécurisation de la voirie régionale doit être prévu dans le plan d'interventions pluriannuel du SPW.	1
	Aménagement de la place et des abords de l'église d'Eugies	L'école de Sars-la-Bruyère est installée dans des conteneurs sur la place pendant les travaux en cours dans leur établissement. L'aménagement de la place en espace de multimodalité sera prévu dans le cadre du prochain PIMACI.	2
	Végétalisation de la commune – Mettre en place un plan d'action de retour de la nature en ville	Ces trois fiches sont fusionnées pour en donner deux :	1
	Actions en faveur de la biodiversité en milieu rural	- Une première fiche orientée sur des actions de sensibilisation - Une seconde fiche dédiée à des aménagements	
	Mettre en place des actions en faveur de la biodiversité locale	Un projet de végétalisation de la grand-place est envisagé : les subsides restent à négocier avec le Ministre en charge.	
	Repenser les entrées de village et les axes structurant de la commune	Si ce sont des petits projets qui sont envisagés, cela pourrait se faire sans solliciter les subsides du DR.	2

	Création d'une zone d'animation pour les jeunes dans le centre de Frameries	L'auberge de jeunesse était propriété communale mais un bail emphytéotique a été dressé au profit de la RCA et du CPAS. Une partie du parc de La Bouverie pourrait être aménagé en ce sens. Il y a lieu de donner un caractère intergénérationnel aux espaces de convivialité à créer.	1
	Développer des espaces de convivialité à destination des jeunes		
	Mise en place d'un plan d'action visant l'embellissement de l'espace public	Cette fiche est orientée vers des actions et ne doit plus faire partie des fiches subsidiables.	/
	Développer la politique de logements (tremplin, kangourou, intergénérationnel)	Il s'agit de logements moyens, qui ne peuvent être employés comme des logements sociaux. Si on ne crée qu'un faible nombre de logements de ce type, il sera difficile de les attribuer de manière équitable.	3
Citoyenneté	Créer un espace citoyen à l'emplacement de l'ancien foyer rural de Noirchain	La création d'un jardin partagé n'est pas idéale à cet endroit. Il y a lieu de consulter le comité de Noirchain pour définir la priorisation	2
	Création d'une maison de village à Sars	La future salle de gym de l'école communale ne répondra pas tout à fait à la demande des comités du village, en matière de stockage notamment. Le revêtement de la salle de gym n'est pas non plus propice à la vie d'une maison de village (réunions, animations, etc.). Il y a lieu de prospecter les autres localisations éventuelles (terrain nu ou bâtiment à rénover ou ZACC, notamment).	2
	Réhabilitation de l'ancien centre culturel d'Eugies	L'école de Sars est actuellement installée sur la place et une partie du bâtiment est employé par la Direction de l'école. Il n'y a aucune certitude, à ce stade, sur le déménagement des bureaux du Parc naturel des Hauts Pays sur Frameries.	2
	Rénover l'hôtel de ville	La rénovation énergétique est importante, mais il n'y a pas d'utilité au bâtiment clairement définie pour l'instant : la fiche sera retirée.	/
	Réhabilitation du pavillon des chasseurs	Le projet de valorisation touristique est pris en charge par Idea : la fiche sera retirée.	/

4. Divers

La réunion se termine et les participants sont remerciés pour leur participation.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Robin PENAY et Florentin VINCKE
Agents de développement



CLDR de Frameries - Liste de présence

8 membres élus		Jeudi 19 juin 2025
CAUDRON	Jérôme	Excusé.e
DE VOS	Alessia	Non
DESPRETZ	Fabrice	Invité
DIEU	Sophie	Excusé.e
DUFRASNES	Claude	Non
GENARD	Isabelle	Non
GOFFIN	Guillaume	Oui
LIVOLSI	Vincenza	Oui
SOTTEAU	Joël	Oui

39 membres citoyens		
BIEVELEZ	Anne-Catherine	Oui
BRUSCELLA	Nicola	Oui
CAUFRIEZ	Thierry	Non
COJA	Jean-Michel	Oui
DE GREEF	Jean	Non
DEBAERE	Michael	Oui
DEGRUGILLIER	Jacqueline	Non
DEMAL	Julie	Oui
DEMOUSTIER	Jocelyne	Oui
DUEZ	YVAN	Oui
DUMORTIER	Dolorès	Oui
DUPONT	Sophie	Oui
FILLEUL	Lydia	Non
FLAMENT	pol	Oui
GILIBERTO	Cédric	Oui
GLACÉ	Freddy	Non
GODART	Jean-François	Non
HELIN	ERIC	Excusé.e
HÉNAUT	Noémie	Non
ITALIANO	Lucas	Non
LAURENT	Bernard	Oui
MARINE	Noémie	Oui
MERSSCHAERT	Pascale	Oui
NASDROVISKY	Sylvain	Excusé.e
RAISON	Thierry	Non
SADIN	Béatrice	Oui
SERVAIS	Claire	Oui
SOHIER	Jean-Michel	Non
TOUBEAU	Frédéric	Non

TOUSSAINT-DARAS	MATHILDE	Excusé.e
URBAIN	Isabelle	Non
URBAIN	Claudine	Oui
VILCOT	Philippe	Oui
WATTIER	Willy	Non
WAUTIER	Ariane	Non
ZATELLA	Loredana	Oui